

AAG
Société d'exercice libéral par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 35 Rue Louis de Broglie - 21000 DIJON

EN COURS DE CONSTITUTION

Antoine SEUTET

né le 26 octobre 1996 à Chenôve (21).

Marié sous le régime de la séparation des biens

De nationalité Française

Ci-après dénommé "**l'associé unique**",

a désigné le premier président de la Société, conformément aux statuts de ladite société.

I – Nomination du président

Le soussigné nomme en qualité de président de la Société : M. **Antoine SEUTET**, né le 26 octobre 1996 à Chenôve (21), Marié sous le régime de la séparation des biens, De nationalité Française, domicilié 21 rue Proudhon 21000 DIJON, pour une durée indéterminée, qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II – Pouvoirs du président

Le président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues aux statuts.

Fait à DIJON

Le 20/10/2025

En autant d'exemplaires que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'A. Seutet', with a long horizontal stroke extending to the right.